

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



ALLANCHE - Commune

Séance du mardi 09 décembre 2025

Membres en exercice
: 12

Date de la convocation: 01 décembre 2025

Présents : 10

neuf décembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants: 12

Présents : Philippe ROSSEEL, Claudine HOUSELLE, ALAIN GRIFFE, ERIC VIALA, Roland VEDRINES, AUDREY BLANQUET, JENNIFER DEVÈZE, LUDOVIC LEVAIS, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Pour : 12

Contre : 0

Représentés : THIERRY MARSILHAC représenté par ALAIN GRIFFE, JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe ROSSEEL

Abstention : 0

Excusés :

Secrétaire de séance:
AUDREY
BLANQUET

Présents non votants :

Absents :

Objet: Appel à projet de la région AURA : Aires de jeux inclusives - DE_112_2025

Monsieur le Maire explique à l'assemblée vouloir remplacer les équipements de l'aire de jeux communale par des équipements neufs et inclusifs, répondant aux exigences sécuritaires des jeux pour enfant.

Il précise que la Région Auvergne Rhône Alpes a lancé un appel à projet au cours de l'année 2025 concernant l'aménagement d'aires de jeux inclusives. Il est proposé aux porteurs de projet de créer une structure permettant d'offrir aux enfants en situation de handicap un lieu de jeux et de rencontres de plein air. Tous les types de handicaps peuvent être pris en compte dans ce projet, ainsi que l'accessibilité du parcours de l'aire de jeux.

Monsieur le Maire, après contact d'une entreprise spécialisée, a conçu un projet d'une aire de jeux inclusive pour la commune d'Allanche, en lieu et place de l'existante.

Ledit projet comprend :

Date de transmission de l'acte: 16/12/2025

Date de réception de l'AR: 16/12/2025

015-211500012-DE_112_2025-DE

A G E D I

- Une cabane de jeux avec accès PMR ;
- Deux panneaux ludiques « boulier » et « langue des signes » inclusifs ;
- Une Structure de jeux et d'escalade traditionnelle, mais néanmoins accessible pour tous types de handicap (moteur, mental ou sensoriel) ;
- Panneaux d'informations ;
- Terrassement, bordure et revêtement en sol souple ;
- Pose et installations de l'ensemble des équipements.

Le montant total de ce projet est estimé à **TRENTE-NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT-ONZE EUROS ET TRENTE-SIX CENTIMES HORS TAXES (39 891,36 € HT)**.

La Région AURA permet le financement jusqu'à 50 % de la dépense totale HT, dans la limite de 15 000 € par collectivité et par projet.

Monsieur le Maire propose par conséquent à l'assemblée le plan de financement suivant :

DEPENSES HT	RECETTES HT
Montant des équipements : 39 891,36 €	AAP Aire de jeux inclusives de la Région AURA : 15 000,00 € (38%)
	Autofinancement : 24 891,36 € (62%)
Total HT 39 891,36 €	Total HT 39 891,36 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **DE DEMANDER** ladite subvention à la Région AURA au titre de l'appel à projet Aire de jeux inclusives pour un montant de **39 891,36 €** représentant 38 % du montant total de l'opération HT ;
- **ATTESTE** que l'opération n'a pas commencée ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier au titre de l'appel à projet Aire de jeux inclusives de la Région ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte permettant le dépôt de cette subvention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

**Le Maire,
Philippe ROSSEEL**

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et de sa publication



Date de transmission de l'acte: 16/12/2025

Date de réception de l'AR: 16/12/2025

015-211500012-DE_112_2025-DE
A G E D I

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 16 DEC. 2025

publié le :

16 DEC. 2025

Date de transmission de l'acte: 16/12/2025
Date de reception de l'AR: 16/12/2025

015-211500012-DE_112_2025-DE
A G E D I

